

xx/03/2023**RAPPORT N°: A COMPLETER**
RAPPORTEUR : A COMPLETER

OBJET : Attribution de subventions aux associations impliquées dans le cadre du dispositif de la Fabrique Inclusive Numérique "équiper, connecter, accompagner" - Approbation des conventions.

Suite à la crise sanitaire du covid19, la fracture numérique a plus que jamais été mise en exergue sur notre territoire. Dans la continuité des enjeux d'une transition numérique devenue indispensable en terme d'outils éducatifs, d'accès aux droits, à la culture, à l'information, ou encore tout simplement comme support de maintien du lien social, la Fabrique Inclusive Numérique pose une stratégie d'équipement, de connexion et d'accompagnement des publics les plus précaires.

Elle s'inscrit à la fois dans le Contrat de Ville métropolitain, le plan AMP2R et le plan pauvreté. Ses objectifs s'attachent à mettre en place un modèle vertueux de collecte d'ordinateurs usagers et de reconditionnement au travers d'un chantier d'insertion. Sur le volet connecter, le déploiement d'expérimentations sur des connexions solidaires doit assurer un accès à Internet dans le parc de logements sociaux. L'axe de travail « accompagner » assure la mise à disposition d'outils auprès des professionnels de terrain en contact avec le public.

La dotation financière est de **150 000** €.